

Fiche de poste

| | |
|---|--|
| Intitulé du poste | Directeur "Digitalisation et Systèmes d'information" |
| Rattachement | Direction Générale |
| Mission et responsabilités | <p>Le Directeur de la Digitalisation et des Systèmes d'Information a pour mission de piloter la transformation numérique de l'Agence, d'optimiser les systèmes d'information et d'assurer la sécurité des données.</p> <p>A ce titre, il supervisera et encadrera le travail des Divisions « Systèmes d'Information » et « Data science & Applications ».</p> <p>Les responsabilités de la Direction incluent, sans y être limitées, les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Support à la direction générale : Fournir des analyses et des recommandations à la direction générale pour soutenir la prise de décision stratégique dans les domaines se rapportant aux attributions de la Direction. ▪ Stratégie digitale : Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de digitalisation de l'Agence. ▪ Gestion des Projets : Superviser les projets de développement et d'implémentation des systèmes d'information et des outils digitaux et s'assurer de leur alignement avec les objectifs stratégiques de l'Agence en la matière. ▪ Sécurité des données et des systèmes d'Information : Veiller à la sécurité et à la performance des systèmes d'information de l'Agence. ▪ Innovation technologique : Identifier et intégrer de nouvelles technologies pour améliorer les processus et services. ▪ Collaboration interinstitutionnelle : Travailler en étroite collaboration avec les autres entités en interne et avec les partenaires de l'Agence pour assurer une interopérabilité fluide des systèmes. ▪ Formation et Sensibilisation : Promouvoir la culture numérique au sein de l'Agence et auprès de ses partenaires, et former les utilisateurs sur les nouveaux outils. |
| Compétences et qualifications requises | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme supérieur (bac +5) dans un domaine relatif aux technologies de l'information et de la communication. |

| | |
|-------------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - Minimum 10 ans d'expérience professionnelle pertinente. - Expérience d'au moins 5 années dans des postes de responsabilité d'un niveau d'au moins chef de division ou assimilé dans une administration publique, un établissement public, une entreprise publique ou une entreprise privée de référence, spécialisée en Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). ▪ Compétences Techniques <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie du domaine des TIC. - Maîtrise des outils de gestion de projets. - Maîtrise des stratégies IT & Transformation Digitale - Maîtrise de la conception et du déploiement des plateformes d'échange de données, favorisant l'interopérabilité inter-administrations et la fluidité des services e-gov. ▪ Compétences Interpersonnelles <ul style="list-style-type: none"> - Sens aigu de l'intérêt général et des valeurs du service public. - Leadership et capacité à fédérer une équipe. - Excellentes compétences en communication et en négociation. - Sens de l'organisation et capacité à travailler sous pression. - Sens de l'écoute et capacités à résoudre les conflits. ▪ Langues : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'arabe et du français. - La maîtrise de l'anglais sera un atout. |
| <p>Conditions de travail</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Rabat (avec des déplacements à prévoir). • Emploi contractuel. |

